

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet BHARLEV sur la commune principale de l'AIOT 1 Rue Paul Seramy 77990 Le Mesnil-Amelot.

La référence de votre dossier est A-3-QJ7GUX8N5 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 12/07/2023 à 17h59 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **33967821100030**

Raison sociale **BHARLEV INDUSTRIES**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

1 RUE LE MESNIL-AMELOT

77990 LE MESNIL AMELOT

Signataire

Qualité : **Président**

Référent

Fonction : **gérant ARCOE**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **BHARLEV**

Description des activités :

BHARLEV exploite sur ce site, une activité de production de jus et salades de fruits. Activité classée au titre des ICPE, le 11/06/2001. Rubrique 2220-2b préparation produits origine végétale, régime Déclaration, 15 tonnes entrants/jour. Récépissé de déclaration N°15035 du 03/07/2001. Les installations sont réfrigérées. Plusieurs groupes froid sont exploités. La quantité de fluides frigorigènes est au dessus du seuil de déclaration en rubrique 1185. 1) Centrale positive R448A : 4 compresseurs en local technique. Puissance frigo. totale = 250KW. Distribue 50% des évaporateurs des salles de travail, mise en bouteilles, one expédition, chambre froide matières premières. 11 évaporateurs. 250kg fluides. 2) Centrale positive R404A salades : 3 compresseurs en extérieur. Puissance frigo. totale = 135KW. Distribue 50% des évaporateurs des salles de travail salades, triage, chambre froide intermédiaire. 9 évaporateurs. 60kg fluides. 3) Centrale positive R404A triage : 3 compresseurs en extérieur. Puissance frigo. totale = 48KW. Distribue 80% des évaporateurs zone triage ananas, chambre décongélation. 4 évaporateurs. 30kg fluides. 4) Centrale positive R404A expédition: 3 compresseurs en extérieur. Puissance frigo. totale = 36KW. Distribue 100% des évaporateurs chambre froide triage. 3 évaporateurs. 30kg fluides. 5) eau glacée R448A : 4 compresseurs en local technique. Puissance frigo. totale = 120KW. Distribue 60% de la production en eau glacée. 120kg fluides. 6) Chambre froide négative R404A : 2 compresseurs en local technique. Puissance frigo. totale = 11KW. 15kg fluides.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **1 Rue Paul Seramy 77990 Le Mesnil-Amelot**

X : 670093

Y : 6880112

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation,

jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1185	1185-2-a	Gaz à effet de serre fluorés ou substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Quantité susceptible d'être présente 505 kg	DC	1) Centrale positive R448A : 250kg fluides. 2) Centrale positive R404A salades : 60kg fluides. 3) Centrale positive R404A triage : 30kg fluides. 4) Centrale positive R404A expédition : 30kg fluides. 5) Eau glacée R448A : 120kg fluides. 6) Chambre froide né

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Contrat de maintenance des groupes froid avec la société "autour du froid" 10 rue Edouard Branly 91370 VERRIERES LE BUISSON

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **3 poteaux incendie à moins de 100m du site calcul D9 pour un incendie généralisé du bâtiment = 150m3/H**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

RIA et extincteurs répartis dans les installations désenfumage avec des dispositifs à ouverture manuelles/automatique en toiture eaux d'extinction d'un incendie : calcul D9a, requis 345m3, dispo quais + vide sanitaire 452m3

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Non

Nom de l'autorisation ou de la déclaration	Date de dépôt	Organisme en charge de l'instruction
BHARLEV exploite sur ce site, une activité de production de jus et salades de fruits. Activité classée au titre des ICPE, le 11/06/2001. Rubrique 2220-2b préparation produits origine végétale, régime Déclaration, 15 tonnes entrants/jour. Récépissé de	11/06/2001	DRIEAT 77
L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)		

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

plancadastre.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

planensemble2023groupefroid.pdf